

DEPOT DE LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE : UNE ETAPE CLE DU PROJET DU NOUVEAU BEAUGRENELLE

La SCI Beaugrenelle, propriétaire et investisseur du futur Centre Commercial, a déposé sa demande de Permis de Construire et de CDEC (Commission Départementale d'Équipement Commercial - demande obligatoire pour toute création d'une surface de vente supérieure à 300m²). Ces dépôts marquent une étape essentielle dans la poursuite du projet, avec une délivrance des autorisations et un démarrage des travaux prévus en 2006.

Une nouvelle avancée dans la réalisation du projet

La demande de Permis de Construire fait suite à la promesse de vente des terrains du Centre Commercial signée le 21 juin 2005 avec la SEMEA 15, propriétaire et par ailleurs aménageur historique du Front de Seine. Cette vente de terrains privés appartenant à la SEMEA 15 fait suite à une autorisation de principe donnée par la Ville de Paris dans le cadre d'une délibération votée en février 2005.

Les demandes de Permis de Construire et de CDEC ouvrent la voie à une nouvelle consultation des habitants lors de l'Enquête Publique qui se déroulera dans les prochaines semaines. D'ores et déjà, le Nouveau Beaugrenelle recueille un large consensus puisqu'à ce jour plus de 12 500 personnes et près de 100 commerçants riverains ont signé une lettre de soutien au projet de futur Centre Commercial. Ce que révélait déjà un sondage IPSOS réalisé en janvier 2005, puisque 89 % des personnes interrogées se déclaraient favorables au projet.

Une dynamique retrouvée pour le quartier

Le projet détaillé dans les demandes de Permis de Construire et de CDEC est le résultat de plus de deux années de concertation avec les différents acteurs concernés – élus, habitants, commerçants et associations. Les dossiers du Permis de Construire, consultables à la Mairie du XV^e arrondissement, précisent toutes les dimensions du projet : description architecturale, technique et paysagère du projet, analyse des attentes des habitants et des besoins commerciaux du quartier, effets attendus sur le cadre de vie et sur le dynamisme du tissu économique local, présentation du programme commercial.

De nombreuses enseignes nationales et internationales ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour le projet. Parmi elles, de grands groupes comme VIRGIN, ESPRIT, GO SPORT, LA GRANDE RECRE, CELIO,... ont déjà signé un engagement ferme. Ces enseignes ont trouvé l'environnement et l'espace nécessaires dans le futur Centre pour exprimer leurs concepts et assurer durablement leur développement, un gage de pérennité pour le Nouveau Beaugrenelle. Au total, plus de 110 enseignes présenteront une offre diversifiée : shopping, décoration, culture, loisirs, cinéma, services de proximité et restauration. Cette proposition commerciale complètera l'offre de commerces environnants du XV^e arrondissement tout en optimisant leurs synergies.

Prioritairement destiné aux 100 000 habitants vivant dans un rayon de 10 minutes à pieds autour du projet, le Nouveau Beaugrenelle - créateur de 1 200 emplois pérennes - apportera une nouvelle dynamique urbaine, commerciale et économique au quartier, dans le respect des préoccupations exprimées.

Contact presse : Anne Sueur – Tél. 01 56 03 14 06 – mail : scibeaugrenelle@i-et-e.fr